



Fusion et regroupement d'établissements dans les COMUEs, Université Paris-Saclay : où en est-on ? Et pourquoi continuer de refuser d'y aller ?

Décembre 2016

Les plans d'investissements d'avenir (PIA) et les saupoudrages budgétaires étiquetés « excellence » se suivent mais force est de constater que les projets d'initiatives d'excellence (IDEX ou I-SITE), auxquels on promettait jusqu'à plusieurs millions pour leur envergure mondiale sont de plus en plus souvent retoqués par les jurys... avec toujours les mêmes recommandations au nom du sacro-saint « classement de Shanghai » : « *il faut une gouvernance resserrée, plus d'intégration entre membres fondateurs, fusionner les établissements* ». **Le peu d'argent qui reste pour la recherche et l'enseignement supérieur n'est quasiment destiné qu'aux COMUEs** (Communautés d'Universités et d'Etablissements), et même pour celles-là, les financements sont donc conditionnés à la construction de grands ensembles « intégrés » dans lesquels les participants acceptent de perdre leur pouvoir de décision (finances, postes, orientations scientifiques...). Et partout, en cherchant à y intégrer les organismes de recherche, CNRS comme INRA.

Vague d'explosions dans les COMUEs et regroupements d'universités

Le classement de Shanghai n'est qu'un prétexte. La réalité est qu'avec la territorialisation, il faut concentrer pour accompagner le désengagement de l'Etat. Les jurys IDEX sont un moyen de pression pour aller jusqu'au bout de la loi Fioraso de 2013¹ et ne laisser subsister qu'un nombre restreint de grands pôles, COMUEs ou grands établissements issus de fusions d'universités, décalqués sur le découpage des nouvelles grandes régions. Ces regroupements ne peuvent être que le théâtre de véritables guerres entre établissements.

Les tensions sont si fortes que certains votent déjà leur sortie de ces machines infernales :

- Sortie de l'université Paris I, de l'ENA, de l'EHESS du regroupement HESAM
- Explosion de la COMUE Léonard de Vinci (La Rochelle, Poitiers, Limoges, Tours, Orléans) sur fond de régionalisation et de problèmes financiers
- Refus du conseil d'administration de Lyon-III de prendre part au projet IDEX qui induit la fusion des universités de Lyon et Saint Etienne dans les quatre ans
- Tensions également à Paris Sorbonne Lumière (PSL), Paris-Saclay, Bordeaux,

Les universités sont en faillite, nombre d'entre elles gelant les postes d'enseignants et personnels annoncés par le Ministère, **tandis que les organismes**

de recherche sont au bord de l'asphyxie financière. La seule « réponse » proposée par le gouvernement est ce regroupement sur une base locale ou régionale, en opposition à une politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche.

Il faudrait travailler ensemble parce qu'il faut faire des « économies d'échelle » !

Le maître mot est « mutualisation des moyens » avec toutes les conséquences négatives que les personnels de nombreuses universités fusionnées peuvent déjà vivre, notamment les mobilités forcées et la remise en cause des acquis (temps de travail, primes, etc...) au nom de « l'harmonisation » des conditions de travail. Un récent rapport de Jean-Richard Cytermann, de l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche), propose de « simplifier » le dispositif. Pour lui, les établissements devraient soit fusionner, soit aller vers encore plus d'intégration, ce qu'il propose notamment pour Paris-Saclay !

La remise en cause du caractère national des organismes de recherches, de leur politique de recherche, comme de celui du statut et de la gestion nationale de leurs personnels est au bout de cette logique, avec aussi la remise en cause, à terme, du statut de chercheur à plein temps.

Les déclarations du nouveau PDG de l'INRA concernant les politiques de site à développer et les rapprochements nécessaires avec les universités ne peuvent ainsi qu'inquiéter.

La CGT-INRA demande un moratoire complet sur les rapprochements institutionnels avec les COMUEs et autres regroupements au plan territorial.

¹ Les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent se regrouper. La loi donne le choix

entre 3 options : regroupement en COMUE, fusion ou association.

Université Paris-Saclay : encore et toujours une fuite en avant dangereuse pour la recherche et ses personnels

C'est dans ce contexte de tension généralisée au niveau des COMUEs que s'opère la tentative de création du campus commun INRA – AgroParisTech au sein de la COMUE Université Paris-Saclay. La COMUE Paris-Saclay, ce sont 18 (!!) établissements qui devraient se mettre d'accord pour aboutir à une structure intégrée. Parmi eux, des poids lourds qui souhaitent plus que tout préserver leur autonomie (Polytechnique, HEC, l'université Paris-Sud, le CNRS...) et qui le font bien valoir, d'autant qu'on leur demande de mettre leurs propres moyens dans le dispositif. L'enjeu est de taille et les appétits bien aiguisés.

La direction de l'Inra a toujours juré que si le modèle devenait intégré, l'Institut se retirerait. Toujours est-

il que la direction de l'INRA s'entête pour y aller, avec un enthousiasme aveugle, alors qu'il n'est pas dit que cette COMUE n'explose pas en vol comme tant d'autres. Matignon s'inquiète d'ailleurs des dissensions qui s'étalent au grand jour avec les déclarations des uns et des autres dans la presse et veut reprendre la main, à 5 mois d'échéances électorales majeures. Le gouvernement (d'aujourd'hui) promet beaucoup, mais il tient peu... et nul ne sait de quoi sera fait 2017. Et de son côté l'INRA n'est représenté que par un seul siège au Conseil d'Administration, partagé en alternance avec l'INRIA. Il faut être bien naïf pour croire que l'Institut pourra conserver un quelconque pouvoir de décision dans ce paysage.

Entrer dans un tel cadre intégratif remettrait en cause l'indépendance de l'INRA dans la définition et la conduite de ses recherches, *comme dans sa gestion des personnels et son financement.*

La CGT s'est toujours montrée opposée au projet Saclay.

Elle en dénonce encore et toujours la gabegie, l'inutilité et la dangerosité pour l'institut tout entier.

Pour nous, Saclay, c'est non, et l'Inra à Saclay, c'est non !

En 2014, la CGT-INRA alertait déjà les personnels sur le dispositif plus que bancal qui se mettait en place (relire, entre autres, [notre tract de 2014](#)). Quasiment rien n'a changé depuis mais on veut quand même y envoyer des centaines de personnels, sans se préoccuper du désastre scientifique mais aussi social qu'il y aurait à la clef : casse des collectifs, perte de compétences,

déménagement ou temps de transports rallongés avec l'absence de transports en commun avant plus de 10 ans, conditions de travail et de vie dégradées... Sans parler d'éventuels dangers de licenciements, comme nous l'avions pointé pour nos collègues CNRS et CEA appelés à rejoindre l'institut I2BC à Saclay et à qui on a demandé de re-postuler sur de nouveaux profils pour rejoindre le nouvel institut !

Ce projet ne concerne pas seulement les unités et agents directement fléchés pour aller à Saclay, mais tout l'INRA en raison tant des sommes que l'Institut devrait déboursier sur 30 ans (20 millions d'euros au départ et ensuite 3 millions d'euros par an en moyenne) que de **l'impact sur l'emploi et les possibilités de mobilité pour tous les agents qui commencent déjà à se voir en CAPN. Malgré cela, la Direction Générale continue à ne pas répondre vraiment à l'exigence de plan exceptionnel de mobilité collective, dissocié des campagnes classiques de mobilité, avancé par tous les syndicats INRA.**

De plus, le financement du projet est loin d'être assuré : il repose pour beaucoup sur la vente des sites franciliens d'AgroParisTech (APT), vente pour l'instant incertaine, et sur un engagement pris par le

gouvernement actuel de pallier d'éventuelles difficultés sur ces ventes, engagement dont on peut douter qu'il subsistera après Mai 2017...

Si ce principe du déménagement a été voté par les Conseils d'Administrations d'APT (à une très courte majorité) et de l'INRA en 2015, **le processus définitif reste suspendu à un nouveau vote des Conseils d'Administration** validant la sélection d'un projet architectural et d'un groupement de constructeurs, avec lequel sera signé un contrat de réalisation, d'entretien et de maintenance (CREM). Seule la signature de ce contrat CREM engagera définitivement APT et l'Institut. **Ce vote est prévu au premier semestre 2017.**

D'ici là, à nous de porter haut et fort notre volonté de défense de notre outil de travail et de nos conditions de vie et d'emploi !

Il est encore temps de stopper ce projet néfaste !